

## ENTENTE VITICULTEURS-ELEVEURS POUR UNE AGRO-ÉCOLOGIE VIABLE GARANTE D'UNE ÉCONOMIE LOCALE

L'association Entente Viticulteurs-Eleveurs s'inscrit dans une démarche de développement d'une agro-écologie viable et génératrice de valeur ajoutée pour l'économie locale. Sur le court terme, le projet a trois finalités : contribuer à améliorer la qualité de l'eau sur l'Aire d'Alimentation du Captage (AAC) de Jarnac, développer l'autonomie fourragère des élevages sous la forme d'un circuit court et fédérer l'entente viticulteurs-éleveurs en GIEE. A plus long terme, l'association souhaite mettre en place un atelier d'engraissement dont les animaux seront produits avec des matières premières locales (fourrages et protéines économes en intrants) définies dans un cahier des charges.

### DESCRIPTION DU PROJET

Sur l'AAC d'eau potable de la source de la Touche et du forage de la prairie de Triac, la viticulture est la production dominante. Les viticulteurs possèdent, pour une grande majorité, quelques surfaces dédiées aux grandes cultures dont la vocation principale est d'assainir le terrain afin de replanter de la vigne. Les viticulteurs privilégient les performances technico-économiques sur l'atelier viticole. Ils souhaitent ne pas perdre d'argent sur l'atelier grandes cultures pour lequel ils ne possèdent pas le matériel approprié pour conduire les itinéraires techniques (appel à l'entreprise).

Suite au diagnostic de territoire effectué par Charente Eau, les viticulteurs du secteur ont réfléchi à l'implantation de cultures à bas niveau d'intrants.

Par acte de solidarité, des échanges ont eu lieu entre les viticulteurs de ce secteur et l'Association des Producteurs de Lait Indépendants pour envisager un partenariat viticulteurs-éleveurs.

Les viticulteurs mettent ainsi à disposition une partie de leur parcellaire à l'association pendant 5 ans. Les éleveurs implantent un fourrage à bas niveau d'intrants qu'ils valorisent sur leurs élevages respectifs.

Les membres de l'association AEVE 16 souhaitent mettre en place un atelier d'engraissement de bovins viande, valorisant une ration composée d'aliments produits sur la région. Cette production doit s'inscrire dans une démarche qualité locale. Les animaux issus de l'atelier d'engraissement seront produits selon un cahier des charges défini et partagé par les acteurs locaux « de la production à la commercialisation ».



Charente (16)

### NOMBRE D'AGRICULTEURS IMPLIQUÉS

21

### STRUCTURE PORTEUSE DE LA DEMANDE

Association Entente Viticulteurs Eleveurs de la Charente (AEVE 16)

### PRINCIPALE ORIENTATION DE PRODUCTION

- ▶ Elevage bovin - viande
- ▶ Viticulture

### PRINCIPALE THÉMATIQUE

- ▶ Echanges agriculteurs-éleveurs

### AUTRES THÉMATIQUES AU CŒUR DU PROJET

- ▶ Autonomie alimentaire des élevages
- ▶ Herbe
- ▶ Protection de la ressource en eau
- ▶ Commercialisation et création de filières et signes de qualité

### STRUCTURE D'ACCOMPAGNEMENT

Chambre d'agriculture de la Charente

### PARTENAIRES ENGAGÉS

- ▶ Agence de l'Eau Adour-Garonne
- ▶ Conseil régional de Poitou-Charentes
- ▶ Conseil départemental de la Charente
- ▶ Pays ouest-Charente
- ▶ Pays de Charente Limousine
- ▶ Charente Eaux
- ▶ Syndicats d'Alimentation en eau potable des AAC de Jarnac et Triac Lautrait, Ets Etourneauds
- ▶ Société Courvoisier

### DATE DE RECONNAISSANCE DU PROJET

23 février 2015

### DURÉE DU PROJET

5 ans

### TERRITOIRE CONCERNÉ

Bocage de Charente limousine et aire d'alimentation de captage de Jarnac et de Triac-Lautrait

### ORGANISME DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE CHARGÉ DE LA CAPITALISATION DES RÉSULTATS

Chambre d'agriculture de la Charente